

Déclaration de Jean-Claude TUFFERI administrateur CGT au conseil d'administration de l'ANCV

Cette déclaration a pour objet d'affirmer la position de mon organisation sur le rapport Buisson commandé par le ministère du tourisme dans le cadre de la tenue des assises nationales du tourisme suite à l'intervention de Claudie BUISSON membre de notre CA.

Nous interpellons régulièrement les différents gouvernements pour, qu'au-delà des discours des uns et des autres, soient prises des mesures concrètes pour inverser cette tendance.

Bien entendu nous savons que dans l'actuel contexte de crise, il faudra, au-delà, de mesures spécifiques liées au droit aux vacances, répondre aux revendications des salariés et de leurs organisations syndicales, pour plus de pouvoir d'achat et donc de meilleurs salaires et des emplois stables.

C'est pourquoi, quels que soient les gouvernements, on ne peut déconnecter l'action pour le départ aux vacances de celle pour une réponse aux besoins sociaux du plus grand nombre et donc sortir des politiques qui, depuis plusieurs décennies, continuent de plonger notre pays dans une crise systémique.

De nombreux rapports de « grand-messes » institutionnelles ont été organisés sur ce sujet récurrent du droit aux vacances, sans que rien de vraiment positif ne vienne répondre aux attentes de nos concitoyens.

D'ailleurs, rien que l'intitulé de la mission prête à caution. En effet, ce n'est pas de fracture touristique qu'il faut parler, mais bien d'une profonde fracture sociale qui exclut de plus en plus de salariés et leur famille, de jeunes, de retraités et de privés d'emplois de ce droit fondamental que sont les vacances.

Droit inscrit depuis 1998 dans la loi de lutte contre l'exclusion, mais qui n'a, à ce jour, abouti à aucun résultat significatif. C'est même à une dégradation régulière du nombre de partants à laquelle nous assistons. Dégradation liée à l'accentuation de la crise, qui se traduit par la casse de l'emploi, la baisse du niveau de vie de nos concitoyens.

C'est la raison pour laquelle, en 2005, le gouvernement a décidé d'arrêter, sans raison valable, l'étude annuelle de l'INSEE sur le comportement des Français en matière de

vacances. Il valait mieux pour lui casser le thermomètre que de faire baisser la fièvre.

D'ailleurs, **le rapport de Claudie Buisson (pages 8, 9 et 10)** fait sien cette remarque, s'obligeant ainsi à faire appel à différentes études ou analyses, qui malgré des chiffres différents sur le non départ, mettent tous l'accent sur une même tendance, l'augmentation significative du nombre de nos concitoyens privés de vacances.

Des chiffres de non départ qui pourraient être encore plus négatifs, si la semaine complète faisait référence, car la norme communément admise par beaucoup, dans leurs études, est seulement de 4 nuitées hors domicile.

Pouvons-nous sérieusement considérer ce référent comme de véritables vacances ? Certains voulant rendre la statistique plus positive, ont même osé prendre comme **curseur la seule nuitée hors domicile (page 14)**.

En tout état de cause, ce que confirme le rapport et cela, quel que soit l'instrument de mesure utilisé, c'est une dégradation continue, due principalement à des problèmes de financement, de la situation de nos concitoyens face aux vacances.

C'est à une aggravation de l'exclusion pour les plus défavorisés (catégorie pauvre ou modeste) à laquelle nous assistons. Le non-départ est vécu par eux comme une double-peine.

Page 16, il est d'ailleurs souligné que la réalité de la baisse du taux de départ chez les Français modestes est masquée, pour une part, par une augmentation de celui-ci dans les classes aisées.

Exclusion et aggravation des inégalités sont un des éléments que nous soulignons depuis de nombreuses années et quand **page 20 il est indiqué que les perspectives sont inquiétantes y compris en Europe** ; cela ne peut que confirmer la nécessité d'agir pour imposer d'autres choix de société.

La possibilité de partir ou pas en vacances n'est que le reflet d'une crise sociétale qui creuse de plus en plus le fossé des inégalités. Nous aurions pu penser, qu'au regard de cette situation, le rôle que joue le tourisme social et

solidaire pour réduire cette fracture serait valorisé, il n'en est rien.

Bien au contraire, le rapport est très critique sur celui-ci. Il reprend nombre de thèmes abordés dans des études précédentes privilégiant l'analyse purement économique au détriment du rôle social et de la réponse aux besoins qu'il a toujours joué.

Reprenant l'étude KPMG et les mêmes propos que le document intitulé « Destination France 2020 », rédigé sous le précédent quinquennat, il continue de **suggérer la disparition, à terme, d'un grand nombre de villages vacances considérés comme économiquement non fiables.**

Plutôt que de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour pérenniser ces derniers, leur disparition semble, aux yeux du rapport, inéluctable. Mais dans le même temps le rapport n'étant pas à **une contradiction près, souligne l'apport du T.S.S. (Tourisme Social Solidaire) et plaide pour une politique publique volontariste (voir page 23, 24 et suivantes).**

Il y a là une double ambiguïté puisqu'il est constaté que même un village vacances de 100 lits (petite capacité) génère sur un territoire de l'emploi et de l'activité économique. Comme la notion de moyens nécessaires au maintien de ces petites structures n'est que peu évoquée, nous voyons bien là les limites de l'exercice.

Dans le même temps, **page 27 nous trouvons une phase qui est toute sauf anodine, à savoir « la définition du tourisme social mérite d'être revisitée » qui pourrait si nous n'y prenons garde remettre en cause la nature même du T.S.S.** En effet que signifie le terme « revisité » ?

Cela faisant le lien avec certains éléments, la future loi sur l'économie sociale et solidaire qui fait référence à des entreprises « à but lucratif limité » où est la limite ?

Et quand **page 37** il est dit « **qu'il faut positionner le tourisme pour tous comme un volet particulier du tourisme et non une activité d'action sociale** » on comprend mieux l'intitulé du rapport « fracture touristique » et non dégradation des conditions de vie de nos concitoyens à travers le prisme du non départ.

C'est bien et même si nous ne pouvons ignorer l'aspect économique, parce que le tourisme est presque exclusivement considéré comme une industrie et non comme un moyen de répondre aux besoins, que la question du droit aux vacances ne peut concrètement, dans cette doxa, trouver de solution.

D'ailleurs, les discours des ministres du Tourisme qui se sont succédé depuis plus de

10 ans, ont surtout tenu à valoriser l'accueil des étrangers à fort pouvoir d'achat, sans véritablement prendre des mesures concrètes pour favoriser les vacances de nos concitoyens.

Dans le même état d'esprit, il devrait y avoir concurrence entre les pays pour attirer le maximum de touristes, c'est l'idée d'une France première destination mondiale.

Mais qu'importe ce classement quand plus de la moitié de la population est exclue du droit aux vacances ?

Pour éviter ce faux débat, ce qu'il faut c'est un profond changement de société mettant l'homme et ses besoins au centre de toutes préoccupations ce qui permettra d'inverser les tendances actuelles.

Ce choix de société ne pouvait bien entendu être abordé dans le rapport ce qui le rend pour partie obsolète car sans, une autre politique, la situation continuera à se dégrader. D'ailleurs les principales mesures évoquées ne touchent pas au fond, mais à la forme comme par exemple :

- Mise en face d'un outil unique pour permettre de visualiser l'accès à toutes les aides à la personne susceptibles d'être utilisées
- Recensement de tous les dispositifs de financement pour la rénovation ou la création d'installations nouvelles.

Même si nous ne négligeons pas ces mesures, permettant une approche plus rationnelle des aides à la personne et à la pierre, elles n'apportent pas un plus aux problématiques évoquées tout au long de cette note.

Il en va de même sur les financements des politiques sociales, où c'est l'ANCV (Agence Nationale du Chèque Vacances) qui est principalement évoquée.

Mais là aussi, rien de nouveau depuis la disparition des budgets ministériels d'aides à la personne comme celui sur la valorisation du patrimoine du tourisme social. Les gouvernements successifs, et, celui-ci ne fait pas exception, ont délégué à l'ANCV des responsabilités qui ne devraient pas incomber à cette seule agence.

D'autant que les ressources de l'ANCV c'est l'argent des salariés, notamment à travers le salaire différé que représente l'achat de chèques vacances par les CE, COS, CASC et non un financement public (**voir page 41**).

Concomitamment à cette idée que l'ANCV aurait un rôle déterminant à jouer dans le

financement lié à toutes les actions pour le droit aux vacances, le rapport en appelle, dans le même temps, à la mobilisation des collectivités territoriales (régions, départements, communes).

Il ignore peut être que les moyens de ces dernières sont en nette diminution et que leur situation, au regard des engagements du gouvernement pour la diminution des déficits publics, ne pourront que s'aggraver. C'est 1,5 milliards d'euros en moins pour les collectivités territoriale 3 milliards sur 2 ans.

Ce bref rappel pour resituer les choses dans leur contexte.

Alors plutôt qu'un énième rapport et des Assises Nationales du tourisme, le gouvernement aurait pu mettre en œuvre, sans attendre, un certain nombre de mesures en s'appuyant sur le travail effectué au sein du Conseil National du Tourisme.

Un rapport de ce dernier intitulé « évolution des pratiques sociales des comités d'entreprise en matière de vacances », évoquait et au-delà des seules politiques des CE, un certain nombre de mesures qui, si elles n'avaient pas l'ambition d'être la solution à tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés pour faciliter le départ en vacances, pouvaient par une application immédiate répondre à un grand nombre de préoccupations évoquées dans le rapport Buisson.

Ces 14 propositions n'ont jamais été reprises par quelque ministre du tourisme que ce soit, malgré ce travail effectué en 2010 résultant d'une action collective dans une pluralité de représentation.

Nous le voyons bien ce ne sont pas les propositions concrètes qui manquent mais bien la volonté politique de les mettre en œuvre.

En résumé et avant de souligner quelques passages particuliers du rapport il nous faut bien faire le constat, que rien dans celui-ci ne parait de nature à modifier les réalités vécues aujourd'hui et que les seules propositions de financement avancées sont déléguées à l'ANCV ou aux collectivités territoriales.

Si les acteurs du tourisme social et solidaire n'agissent pas ensemble et sur des objectifs communs à partir de valeurs partagées, ils n'auront rien à attendre des politiques publiques pour faire du droit aux vacances pour tous un des éléments constituant de véritables politiques sociales répondant aux besoins de tous.

Sans faire du page à page voici quelques remarques qui confortent nos appréciations faites dans notre analyse plus globale du

rapport et consolide quelques réflexions que nous portons depuis de nombreuses années.

3

Pages 46/47 : sans totalement remettre en cause la notion de tourisme social, le rapport parle d'une approche un peu datée et fait la part belle à l'idée que le TSS offre des produits de qualité et de confort moindre qu'il a l'image d'un tourisme basique.

Que la notion d'association s'oppose à la vision marchande de clientèle et d'équilibres économiques.

Page 107 : confirmation que les inégalités dans le travail, dans la situation sociale se confirment dans la consommation lors des vacances.

Page 109 : la question de la « survie » d'une partie du patrimoine est concrètement posée. C'est 1/3 du patrimoine du TSS qui pourrait disparaître ou être reconverti.

Page 110 :

- Il est proposé, de façon contradictoire, une montée en gamme pour améliorer les installations, tout en soulignant que cela renchérit les coûts et élimine des publics modestes.
- La problématique des normes et leur évolution permanente est analysée comme une contrainte et un coût pour les villages vacances.
- Le texte conforte par contre le besoin de mieux adapter l'offre du TSS aux nouveaux besoins exprimés à travers des modes de vie très diversifiés.

Pages 134 à 147 :

- Le rapport fait le constat que le tourisme marchand a été, sans doute, anormalement soutenu par les différents régimes de défiscalisation notamment pour les résidences de tourisme (allègements estimé à 50 millions d'euros/an). Ce dont n'a pas bénéficié le TSS. (voir les études de l'UNAT).
 - Dans le même temps, Claudie BUISSON propose de revoir le modèle économique du TSS en distinguant les actifs immobiliers de la gestion. Pour nous et notre modèle, la question de la maîtrise de la propriété par les CE, COS, CASC reste une priorité, même si nous devons nous aussi faire évoluer notre approche économique de la gestion des villages vacances.
- Toute cette partie oppose pour une bonne part la notion de rentabilité sociale à rentabilité économique en proposant de restructurer la « filière » TSS en faisant le

deuil de l'ancien système de subventionnement (**page 147**).

Tous les sujets abordés dans ces pages sont un appel à une remise en cause des fondamentaux du TSS : faire table rase du passé voilà ce qui nous est proposé.

Si nous sommes convaincus de la nécessité de mettre en œuvre un certain nombre d'évolutions nous ne pouvons imaginer que le TSS ne soit plus subventionné par le rôle particulier, qu'il a joué, qu'il joue et qu'il développera pour être toujours mieux en capacité de répondre aux attentes de nos concitoyens.

Les mots social et solidaire ne sont pas des gros mots, exiger un subventionnement conséquent du TSS quand des milliards d'euros sont offerts au capital, cela n'a rien de scandaleux bien au contraire. Pour les entreprises c'est 230 milliards tous allègement de cotisations sociales comprises auxquelles il faut rajouter le cadeau supplémentaire de 30 milliards du pacte de responsabilités, alors oui l'argent existe pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

Pages 142-143 :

Il nous faut souligner que le descriptif concernant le TSI (tourisme social investissement) ou d'autres modes de financements nous conforte sur l'analyse critique que nous avons faite par le passé de ces différents outils d'aide au TSS.

En effet, quel que soit le mode de financements, ils ne s'adressent pas, à notre avis, aux installations déjà très fragilisées car ils font, comme nous le disions plus haut, le distinguo entre exploitation et actifs et donc les petites installations sont pour eux peu attractives.

Tout projet fragile ou instable et ne présentant pas dans leur approche de récupération des actifs des garanties de viabilité suffisantes sera difficilement soutenable par ces financeurs.

Cela conforte l'analyse de la page 109 sur la possible disparition d'1/3 du patrimoine du T.S.S.

Pages 155-175 :

Les expérimentations présentées en conclusion du rapport sont à relativiser au regard du nombre de personnes concernées soit dans les exemples donnés : 73 familles ; 275 personnes et 112 jeunes soit un total de 387 personnes. Beaucoup de temps et de moyens pour « peu » de départs.

Et le mode de financement difficile à trouver. Une analyse coût/départ serait nécessaire. Pour ces dernières ce sont essentiellement l'ANCV et les collectivités territoriales qui s'investissent parfois les CAF mais jamais directement l'état. C'est pourquoi ces expériences ont une limite car les moyens eux-mêmes sont limités.

Leur mérite c'est de poser clairement les problématiques des obstacles auxquels les acteurs de la solidarité sont confrontés dans leur volonté d'offrir des séjours à toutes les catégories de la population.

Page 173 :

La question du coût des transports est abordée à travers une expérience, mais là aussi la responsabilité de l'état et de la SNCF entreprise nationale est directement posée. Par exemple, pour le billet congrès annuels SNCF la réduction était de 40 % en 1936 au moment du Front Populaire, elle n'est plus aujourd'hui que de 25%.

Cette question du transport devient récurrente dans le coût des vacances, là aussi collectivement nous aurons besoin de peser sur les pouvoirs publics.

En conclusion de l'analyse de ce compte rendu de mission, où encore une fois nous ne sommes pas rentrés dans tous les détails, nous trouvons, dans sa partie constat, la confirmation de nos critiques.

Ce qui nous permet d'affirmer, comme c'est dit dans le rapport, mais ce qui aurait exigé un plus large développement, que la question du droit aux vacances nécessite un engagement et une volonté politique de tous les acteurs concernés.

Rien ne pourra se faire sans l'engagement de tous pour répondre aux besoins de chacun. La balle est aujourd'hui dans le camp du gouvernement.